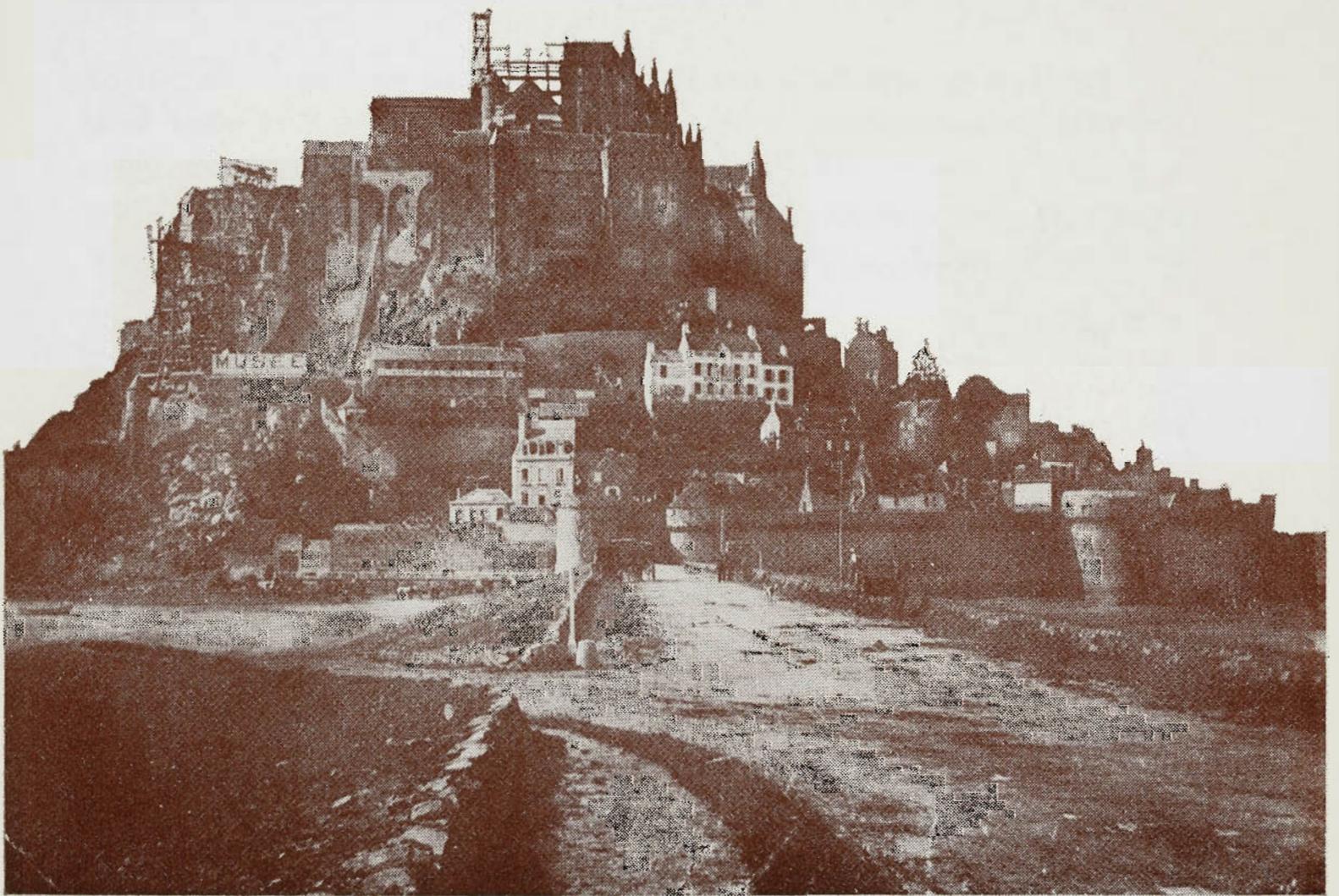




LES ANNALES DU MONT S^t-MICHEL



BULLETIN DU PELERINAGE
ET DE L'ARCHICONFRERIE UNIVERSELLE
DE SAINT-MICHEL

NOTRE COUVERTURE

LE MONT SAINT-MICHEL VERS 1895

La restauration de l'abbaye du Mont Saint-Michel a commencé en 1865 avec les religieux de Saint-Edme de Pontigny, appelés par Monseigneur Bravard, évêque de Coutances et Avranches. Grâce à une subvention personnelle et annuelle de Napoléon III, ils ont travaillé à supprimer beaucoup des constructions de la prison qui occupa l'abbaye de 1791 à 1863.

Le premier architecte des Beaux-Arts fut nommé le 14 mai 1872. On voit sur cette photo, prise vers 1895, l'immense échafaudage élevé à gauche au-dessus des Fanils et au pied de l'abbaye romane, qui a permis la restauration de l'abbatiale et la construction de la tour néo-romane avec sa flèche.

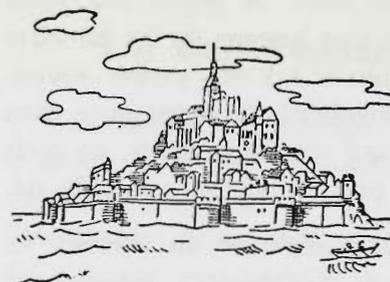
Plusieurs constructions existant sur cette photo ont heureusement disparu, mais on y voit la digue si controversée depuis un siècle, puisqu'elle fut terminée en 1878.

De 1901 à 1941, elle portait une ligne de chemin de fer.

Les Montois ont célébré le centenaire de la digue le 8 décembre dernier. On lira plus loin le discours de M. Julien Nicolle, maire du Mont. Cette digue a rendu bien des services, elle n'est pas cause de tous les maux dont on l'accable. Si on la détruit, ne risque-t-elle pas d'être remplacée par quelque chose d'encore moins beau ? On peut se poser la question.

1980

« Les Annales » sont heureuses d'offrir leurs meilleurs vœux de santé, de joie et de paix à leurs fidèles lecteurs.



Les Annales du Mont Saint-Michel

Par sa mort, le Christ a vaincu la mort !

En face de la mort, l'énigme de la condition humaine prend toute sa profondeur. L'homme n'est pas seulement tourmenté par la souffrance, par la déchéance progressive de son corps, mais plus encore par la peur d'une destruction définitive. Il juge par une juste inspiration de son cœur lorsqu'il déteste et refuse cette ruine totale, cet échec définitif de sa personne. Le germe d'éternité qu'il porte en lui, irréductible à la seule matière, s'insurge contre la mort. Toutes les entreprises de la technique, si utiles qu'elles soient, sont impuissantes à calmer son anxiété : car le prolongement de la vie, que la biologie lui procure, ne peut satisfaire ce désir d'une vie ultérieure, invinciblement ancré dans son cœur.

Mais alors que toute imagination est impuissante en face de la mort, l'Eglise, instruite par la Révélation divine, affirme que Dieu a créé l'homme en vue d'une fin bienheureuse, au-delà des misères du temps présent. De plus, la foi chrétienne enseigne que cette mort corporelle, à laquelle l'homme aurait été soustrait s'il n'avait pas péché, sera vaincue lorsque le salut, perdu par la faute de l'homme, lui sera rendu par son tout-puissant et miséricordieux Sauveur. Car Dieu a appelé l'homme et l'appelle toujours à adhérer à lui de tout son être, dans une communion éternelle à la vie divine qui ne peut se dissoudre. Cette victoire, le Christ l'a acquise lorsqu'il est ressuscité, parce qu'il libérait

l'homme de la mort par sa propre mort. A partir des titres sérieux qu'elle offre à la réflexion de tout homme, la foi lui offre une réponse à son interrogation angoissée sur son propre avenir. Elle nous offre en même temps la possibilité de communier dans le Christ avec nos frères bien-aimés qui sont déjà morts, en nous donnant l'espérance qu'ils ont trouvé près de Dieu la véritable vie.

Certes, la nécessité et le devoir s'imposent au chrétien de lutter contre le mal en supportant de nombreuses épreuves, et de subir la mort. Mais, associé au mystère pascal, devenant conforme au Christ dans la mort, fortifié par l'espérance, il ira au-devant de la résurrection.

Et cela ne vaut pas seulement pour ceux qui croient au Christ, mais bien pour tous les hommes de bonne volonté, dans le cœur desquels, invisiblement, la grâce est à l'œuvre. En effet, puisque le Christ est mort pour tous et que la vocation dernière de l'homme est réellement unique, c'est-à-dire divine, nous devons tenir que l'Esprit-Saint offre à tous, d'une façon que Dieu connaît, la possibilité d'être associés au mystère pascal.

Telle est la qualité et la grandeur du mystère de l'homme, ce mystère que la Révélation chrétienne éclaire pour les yeux des croyants. **C'est donc par le Christ et dans le Christ qu'elle** devient lumineuse, cette énigme de la douleur et de la mort qui, hors de son Evangile, nous accable. Le Christ est ressuscité ; par sa mort, il a vaincu la mort, et il nous a donné la vie en abondance pour que, devenu fils dans le Fils, nous puissions nous écrier dans l'Esprit : Abba, Père !

VATICAN II (G.S. 18)

L'ABONNEMENT aux « Annales » se termine avec le n° 6 de novembre-décembre 1979.

Pensez à renouveler votre abonnement.

— Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

Le Centenaire de la digue

Le samedi 8 décembre 1979, en fin d'après-midi, Monsieur le Maire du Mont Saint-Michel et le Conseil Municipal avaient convié les personnalités du canton et tous les Montois à la salle Saint-Aubert, pour célébrer le centenaire de la construction de la digue. Cette manifestation ne paraîtra paradoxale qu'à ceux qui croient que cette digue est la cause essentielle de l'ensablement de la baie. Les choses ne sont pas si simples, sans cela le remède serait facile.

Voici le texte de l'allocution de Monsieur le Maire du Mont Saint-Michel prononcée à cette occasion :

« Nous fêtons aujourd'hui le centième anniversaire d'une demoiselle, d'une demoiselle qui souleva et qui soulève encore des passions. La digue insubmersible qui relie notre rocher à la terre ferme a eu un siècle cette année.

« Pendant plus d'un millénaire, de 708 à 1879, l'accès du Mont ne pouvait se faire qu'au travers des grèves à pied ou aux périodes de marées et à certaines heures en bateau. Il en résultait de nombreux inconvénients qu'évoquait mon lointain prédécesseur au Conseil Municipal, M. Lecourt, dans une délibération du 4 janvier 1883. Il y parle de la triste situation où se trouvait un Mont isolé sans communication avec l'extérieur et qui n'avait aucun secours en cas de besoin. Il évoque aussi une longue liste de Montois et de riverains noyés, enlevés par la mer ou encore surpris par le brouillard.

« Mais ce ne sont sans doute pas ces raisons qui amenèrent la construction de la digue. C'est une commission nautique qui demanda, pour la première fois le 6 avril 1867, cette construction dans le but de rendre plus sûre la navigation sur le Couesnon. Le canal établi sur le Couesnon, terminé en décembre 1863, réalisé par la Compagnie des Polders de l'Ouest, à laquelle il avait été imposé par le cahier des charges lui accordant une concession à charge d'endiguage en 1856. Ce canal permettait à

de nombreux bateaux, d'un tonnage relativement important, d'aborder le port de Pontorson situé à Moidrey et desservi par une voie ferrée.

« Ce port était utilisé, non seulement pour le ravitaillement de Pontorson, mais aussi pour le commerce fougerais qui y importait du charbon et y exportait des denrées agricoles. C'est ainsi qu'en 1867, cent deux navires avaient transporté 4 200 tonnes de marchandises. Ce mouvement de bateaux était gêné par des courants traversiers et la première raison de la construction de la digue fut d'éviter ces courants.

« La seconde était de protéger les enclos réalisés récemment sur le littoral et la troisième permettait enfin un accès au Mont Saint-Michel. Cet accès routier devait se doubler d'un accès ferroviaire en 1901 et disparu en 1941.

« Cette digue, dont la construction dura deux ans, ce qui paraît court, est constituée par une levée de tange enrobée de cailloux sur une épaisseur, à l'origine, de cinquante à soixante centimètres.

« Elle a coûté 500 000 F de l'époque, plus, ajoute perfidement Paul Gout, le montant des procès que l'Etat a dû soutenir. L'ingénieur des Ponts Lecoq affirme, lui, que son prix de revient fut en fait de 722 000 F. Il faut bien convenir que, dès avant sa construction, elle fut l'objet de critiques véhémentes et que l'administration des Beaux-Arts — à l'époque Secrétariat d'Etat — devait demander d'abord l'arrêt de sa construction et ensuite sa destruction. La presse fit largement écho, et le plus souvent favorablement, à ces demandes.

« 1911 vit la naissance d'une association qui obtint la reconnaissance d'utilité publique : « Les Amis du Mont Saint-Michel » ; son but avoué était la suppression de la digue et elle devait mener de violentes campagnes dans ce sens jusqu'au début de la seconde guerre mondiale. Aujourd'hui, « Les Amis du Mont Saint-Michel » semblent avoir abandonné cet objectif au profit de la défense de l'environnement du Mont et de sa région.

« Les Montois, les populations riveraines, les élus à tous les niveaux étaient aussi violemment opposés à la destruction de la digue que leurs adversaires la souhaitaient.

« Ces campagnes devaient aboutir en 1930, où fut adopté un projet de loi déclarant d'utilité publique l'arasement de la digue, mais ce projet n'eut aucune suite.

« En septembre 1936, le ministre de l'Education Nationale voulut à son tour engager le dérasement sur cinq cents mètres ; il obtint l'accord des travaux publics, mais ce projet ne devait pas être suivi d'effet. Depuis la dernière guerre, il ne se trouve qu'un tout petit nombre de personnes à demander la destruction de la digue tant critiquée et un nombre encore moins important à y croire.

« La digue, dont il faut reconnaître à la fois les avantages et les inconvénients, est admise, et je le répète, personne ne croit sérieusement à sa destruction. Tout au plus d'aucuns envisagent son aménagement. Les études entreprises au cours des années passées, par les laboratoires hydrauliques de France à Maison-Alfort, ont démontré que la digue n'intervenait que pour une part infime dans le processus d'ensablement de la baie. Et ces mêmes études ne concluent pas à sa destruction, mais seulement à l'aménager en certains points pour permettre des passages d'eau sous la chaussée. Ceci d'ailleurs n'intervenant qu'après que d'autres travaux auraient été réalisés et comme deuxième tranche.

« Ceci est parfaitement conforme aux désirs exprimés en votre nom par le Conseil Municipal. En effet, nous sommes — je l'ai souvent dit et je le répète — très désireux de conserver notre environnement marin, mais nous voulons également continuer à pouvoir utiliser un moyen d'accès permanent et pratique. Je crois pouvoir assurer aujourd'hui, en cet anniversaire, que ce point de vue, que nous croyons plein de raison, a été entendu et qu'il a de fortes chances d'être retenu.

« Je voudrais rendre hommage à ceux qui, au cours du siècle qui s'est écoulé, ont défendu la digue, car elle était et reste une nécessité, et ce sont mes prédécesseurs à la mairie : MM. Lecourt, Ridet, Duval, Galton et Nollet. Le combat pour le maintien de la digue s'est quelque peu modifié, il s'inscrit dans les travaux à entreprendre pour désensabler la baie, et nous avons trouvé pour le mener de nombreux appuis.

« Je ne crois plus à une suppression de la digue, ce qui poserait des problèmes de remplacement moins esthétique que l'ouvrage actuel et dont le coût serait très élevé. »

A son tour, le député Bizet assurera M. Nicolle de son appui auprès des administrations compétentes pour que le projet de désensablement de la baie soit poursuivi et conduit à de bonnes fins.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité, clôturait cette sympathique réception.

Noël à la paroisse Saint-Pierre du Mont Saint-Michel

Pour les vacances de Noël, la petite cité du Mont Saint-Michel a repris vie : quelques hôtels et quelques commerces avaient ouvert leurs portes.

Le temps était doux et calme dans la soirée du 24 décembre. Aussi, à 10 heures, plus de trois cents personnes se trouvaient réunies dans la petite église illuminée et fleurie à souhait.

« Les troubadours des temps nouveaux » animaient d'abord une veillée au cours de laquelle un montage audio-visuel sur le Mystère de la Nativité, tiré du film « Jésus de Nazareth » de Zeffirelli, avec un excellent commentaire, nous fut présenté. Après quelques chants fort bien interprétés et le « Minuit chrétiens », la sainte messe fut célébrée avec grand recueillement, en raison de la participation de l'assemblée aux chants et aux prières.

A l'homélie, le célébrant rappela la signification de cette fête : le Christ vient vivre au milieu des hommes, pour partager sa vie avec chacun de nous. Il nous apporte le salut, dans la mesure où nous savons lui faire place en nous, afin qu'avec lui nous sachions nous dévouer au service de nos frères, de tous nos frères, surtout des plus déshérités. C'est plus facile à dire qu'à faire, en raison de notre égoïsme. A cet office, la quête fut faite au profit des enfants réfugiés du Cambodge.

Pour terminer, l'assemblée, d'un seul cœur et d'une seule voix, chanta le vieux cantique « Il est né, le divin enfant... ».

PSAUME DE NOEL

Criez de joie à Dieu, il est notre secours.
Dans l'allégresse, acclamez le Seigneur Dieu,
vivant et vrai.

Car le Seigneur, Très-Haut, redoutable,
est puissant sur toute la terre.
Le Père très saint a envoyé son fils bien-aimé,
qui est né de la bienheureuse vierge, sainte Marie.

Voici le jour que le Seigneur a fait,
jour d'allégresse et jour de joie :
car l'enfant bien-aimé nous a été donné
et il est né pour nous en chemin
et il a été déposé dans une crèche ;
il n'y avait pas de place à l'hôtellerie.
Gloire à Dieu, Seigneur, au plus haut des cieux
et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté !

Que le ciel se réjouisse et que la terre exulte,
que bondisse la mer, oui toute entière,
que jubilent les campagnes et tout ce qu'elles portent !
Chantez-lui un cantique nouveau.
Chantez le Seigneur, terre entière !
Apportez au Seigneur, familles des nations,
apportez au Seigneur gloire et honneur,
apportez au Seigneur la gloire due à son Nom.
Donnez-vous à lui, portez sa croix
et accomplissez jusqu'au bout tout ce qu'il vous demande.

Saint François d'Assise
Revue *Prier* - Décembre 1979

L'incubation et le culte de saint-Michel

Le titre de la présente note (ces pages ne veulent pas être autre chose) intriguera sans doute le lecteur. Aussi convient-il de lui livrer tout de suite une définition de l'incubation dans le sens qui sera le nôtre ici. On ne saurait d'ailleurs mieux faire que reprendre celle qu'en a donné dom Henri Leclercq dans le très docte dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie :

« L'incubation est le procédé par lequel on cherche une révélation divine en couchant dans le temple du dieu et en provoquant ainsi le songe ou la vision révélatrice qui se manifeste sous des formes variées » (1).

Dans le temple d'un dieu, mais aussi dans des cavernes sacrées ou même dans des tombeaux. Ce que les Anciens cherchaient à obtenir ainsi, c'était le plus souvent la clé d'une solution à leurs difficultés et surtout le moyen de guérir de leurs maladies ou infirmités, moyen qui leur serait donc révélé dans un rêve ou une apparition du dieu invoqué.

C'était chose sérieuse que la pratique de l'incubation. On n'y avait pas recours sans quelque préalable comme le jeûne, l'abstinence de certains aliments, la continence ou d'autres pratiques ascétiques, par des ablutions aussi ou, au contraire, par l'absence temporaire de bains.

Au fond, on se préparait à cette sorte d'approche de la divinité, comme on le fera plus tard — dans une certaine mesure — dans le christianisme, pour un pèlerinage ou la réception des sacrements.

La pratique païenne de l'incubation est d'ailleurs passée dans la religion chrétienne. Et comme tout naturellement, il faut dire aussi qu'elle ne semble pas avoir été inconnue des israélites.

(1) *D.A.C.L.*, tome VII, col. 511.

Salomon pourrait bien y avoir recouru à Gabaon (1 Rois 3,4-15). Mais Isaïe, en s'en prenant à ceux qui séjournèrent dans les sépulchres et passèrent la nuit dans des coins mystérieux (Isaïe 65,4), paraît avoir rejeté l'incubation comme une pratique païenne (2).

L'Eglise semble d'ailleurs avoir davantage supporté plutôt qu'encouragé la pratique de l'incubation, comme d'ailleurs maintes formes de dévotion populaire (fêtes du solstice, cultes des fontaines...).

Il apparaît que le recours à l'incubation a été particulièrement développé dans cette partie de l'Asie Mineure — si chrétienne pendant longtemps — qui est devenue la Turquie.

Aux portes mêmes de Byzance, un sanctuaire dédié à saint Michel était particulièrement fréquenté de gens qui souhaitaient trouver dans leurs rêves la manière de guérir les maux dont ils étaient accablés :

« L'incubation a été pratiquée près de Byzance dans le culte de saint Michel, honoré dans le Sosthénium, où il a remplacé un dieu païen inconnu... » (Ce dieu était sans doute Esculape.) « Les malades s'endormaient dans le sanctuaire et l'Archange leur indiquait en rêve le remède qui devait les guérir » (3).

L'incubation est-elle contraire à la lettre ou à l'esprit de l'Evangile, s'est demandé dom Leclercq ? L'Evangile n'en dit rien, mais recommande la foi et la prière :

« Envisagée à ce point de vue, l'incubation paraît un acte de confiance en Dieu, naïf peut-être, mais qu'on ne saurait pas plus condamner que conseiller. Tout n'était pas

(2) Voir l'article « Incubation » dans *Catholicisme*, tome V, col. 1462-1463. Son auteur, M. Trinquet, n'a pas abordé le thème de l'incubation dans le christianisme et ne fait aucune mention de l'article de dom Leclercq cité plus haut.

(3) *D.A.C.L.*, tome VII, col. 515, et tome XI, col. 905.

à rejeter dans le polythéisme : beaucoup de pratiques avaient leur fondement dans la religion naturelle et même dans la nature humaine. L'Eglise a pu les admettre et, au lieu de lui reprocher sur ce point sa tolérance, il serait plutôt permis de louer sa prudence qui a su, dans les divers milieux où elle s'est développée, conserver les éléments relativement purs qu'elle y rencontra » (4).

D'une manière générale, même hors du sanctuaire, les Anciens prenaient les rêves très au sérieux. Souvenons-nous des songes de Joseph et du Pharaon. Dans l'Evangile, le nouveau Joseph, l'époux de Marie, et les Mages reçoivent des directives d'en haut pendant leur sommeil. Et la femme de Pilate est tourmentée par un rêve concernant Jésus.

C'est, rappelons-le, pendant son sommeil que saint Aubert reçu de l'Archange mission de lui élever un sanctuaire sur le Mont-Tombe, devenu notre Mont Saint-Michel.

Les rationalistes ont, certes, beaucoup contribué à « désacraliser » le rêve (5). Mais Freud a redonné au rêve un regain d'intérêt, et bien qu'il soit permis de nuancer ses conclusions, il serait vain de nier l'utilité de ses découvertes dans ce domaine et de faire fi de ses travaux. Cependant, Freud et ceux qui se réclament de lui n'ont pas tout expliqué et il restera toujours en nous une part d'indéchiffrable ou de mystère.

Mais revenons plus directement à notre propos.

(4) *D.A.C.L.*, tome VII, col. 515. Propos fort sages que ceux de l'érudit bénédictin. Ce n'est pas lui non plus qui aurait condamné les pèlerinages, la vénération des reliques ou la pratique, si éloquente, de faire brûler un cierge à l'église en signe de prière.

(5) Encore est-il que nos grand'mères faisaient célébrer des messes pour les défunts qu'elles avaient vus récemment en rêve, considérant cette intrusion dans leur sommeil comme une demande d'intercession en leur faveur. Rappelons-nous aussi l'encouragement que fut, pour sainte Thérèse de Lisieux, le rêve qu'elle eut dans la nuit du 10 mai 1896 (la bienheureuse Anne de Jésus l'assurant que le Seigneur viendrait bientôt la chercher, et qu'il était satisfait d'elle).

Nous savons par l'« *Introductio Monachorum* », un document montois du XII^e siècle (6), qu'il était anciennement interdit de passer la nuit dans l'église du Mont Saint-Michel dédiée à l'Archange (alors que dans beaucoup de sanctuaires, il était au moins d'usage que le sacristain y dorme).

A un inconnu qui voulut savoir le pourquoi de cette interdiction, il fut répondu que c'était par respect pour la présence des anges qui se faisait en quelque sorte plus sensible la nuit dans ce sanctuaire leur appartenant.

On s'est demandé si cette interdiction n'avait pas eu pour but, à l'origine, de combattre une survivance de la pratique de l'incubation. Il est curieux de constater, en effet, que notre homme ayant obtenu, non sans peine, l'autorisation de coucher une nuit dans l'église (on crut d'abord qu'il voulait plaisanter), s'y prépara par trois jours de jeûne et une ablution générale, préparations courantes à certaines démarches importantes de caractère religieux, dont précisément l'incubation.

Certes, rien ne laisse entendre clairement que notre téméraire avait l'incubation pour but. Mais tout ceci méritait d'être signalé. A tout le moins, notre homme tenait à se préparer à une éventuelle rencontre avec le monde des anges.

Quoi qu'il en soit, d'après notre texte, saint Michel — qu'accompagnaient la Vierge et saint Pierre — se manifesta. Et ce fut terrible. L'Archange se montra sans ménagement pour celui qui avait osé vioier le domaine nocturne des anges, lui laissant entrevoir sa mort imminente. Notre imprudent, affolé, réussit tout de même à quitter l'église grâce à l'intercession de Marie qui obtint pour lui quelque sursis. Il mourut trois jours plus tard, après avoir fait pénitence pour son audace sacrilège.

(6) Manuscrit 210 de la Bibl. d'Avranches, publié par Robillard de Beaupaire à la suite des *Curieuses recherches* de Thomas Le Roy, Caen, 1878, tome 1. Le passage nous concernant se trouve pages 437 à 439. L'événement rapporté se serait passé avant l'arrivée des bénédictins au Mont, soit antérieurement à l'an 966.

Chacun pensera ce qu'il voudra de ce récit médiéval et des terreurs nocturnes qui entraînent la mort du présomptueux. Sans doute faut-il préférer, à l'image d'un Archange redoutable que donne de saint Michel l'« *Introductio Monachorum* », celle plus réconfortante que nous donne le livre biblique de Daniel :

« Voici que Michel, un des premiers chefs, est venu à mon secours... En ce temps-là surgira Michel qui se tient en protecteur auprès des fils de ton peuple » (Dan. 10,13 et 12,1).

Mais laissons là l'incubation et les songes, et apprécions plutôt, pour mieux la faire nôtre quand vient la nuit, cette sobre et sage prière de l'office des Complies :

« Nous t'en supplions, Seigneur, visite cette maison et repousse loin d'elle toutes les embûches de l'ennemi ; que tes saints anges viennent l'habiter pour nous garder dans la paix ; et que ta bénédiction demeure à jamais sur nous ».

Michel PIGEON



Le billet de retour

*« Il y a plus de joie dans le ciel
pour un pécheur qui se repent que... »*

Il avait fait les « quatre cents coups ». Dès son enfance, sa mère avait reçu les visites des voisins qui se plaignaient de vitres cassées et de carrés de fraises dévastés. Elle l'avait grondé, mais toujours il recommençait, non point par malice, mais parce qu'il semblait établi que la satisfaction immédiate du plaisir, permis ou défendu, était la source du bonheur.

Au collègue, il avait gardé ses « habitudes », ce qui lui avait valu d'être « remercié » — curieuse expression — avant le fatidique brevet.

A plusieurs reprises, la mère avait baissé les bras. Elle n'osait même plus raconter le quart des frasques du garçon à son mari lorsqu'il rentrait du travail, exténué par deux heures de bus et de métro.

Un jour, l'enfant terrible ne donna plus signe de vie. Par bribes et par morceaux, ses parents surent qu'avec les inévitables copains, ceux des folles soirées à mobyette, il avait pris les chemins de l'Inde via les « paradis » de la drogue.

Les moyens de la famille étant plus que modestes, on ne put s'offrir le luxe d'un voyage de vérification. Alors s'installèrent l'angoisse, les yeux rougis, les silences lourds et les traits tirés.

Deux années passèrent, et puis un télégramme : « Jean-Michel hôpital Dehli. Attendons instructions pour rapatriement. Consul de France ». « Instructions » signifiait argent, et de l'argent nul n'en avait vraiment dans la famille.

La fille aînée, qui entre temps s'était mariée, offrit la somme qu'elle avait mise de côté pour acheter une petite voiture d'occasion. Cela fut à peine suffisant, car en Inde on réclamait le montant des frais d'hospitalisation.

« Tu te souviens, maman, dit Geneviève, mon livret de Caisse d'Épargne ? » On l'avait oublié, celui-là, depuis la première communion. Le parrain de la jeune femme avait fait ce cadeau à l'enfant d'alors, en y mettant un peu d'argent. On vida le précieux livret jusqu'au dernier sou et quinze jours plus tard, à Orly, la famille au grand complet attendait, anxieuse, l'arrivée du garçon. Nul ne put reconnaître Jean-Michel : il avait tellement maigri.

Lui, par contre, les avait tous aperçus et il pleurait doucement, en attendant son tour à la douane. Derrière la vitre blindée, un visage blême, celui de la mère. Dans le grand gaillard décharné qui présentait maintenant au douanier son maigre baluchon, elle avait reconnu le fils de ses entrailles. Elle se mit à trembler, à sangloter ; elle voulait aussi sourire... Jean-Michel sortit enfin ; sur ses lèvres, un seul mot, comme un gémissement, qui portait en lui tous les pardons du monde : « Maman » !

En Inde, il avait été à deux doigts de sombrer dans la démence. Il lui avait fallu parcourir cette route de mort pour retrouver le sens des choses et le goût d'un amour qui réchauffe...

L'histoire de Jean-Michel : une histoire d'homme, une histoire vraie...

Pour Dieu Père, la plupart des itinéraires humains ressemblent aux fiascos de Kathmandou. Dans le royaume du Souverain de l'Amour est toujours offert au prodigue le billet du retour : il faudrait crier cette bonne nouvelle à pleine voix !

Jean-Claude DARRIGAUD

Assiste tes enfants, Seigneur,
et montre à ceux qui t'implorent ton inépuisable bonté.
C'est leur fierté de t'avoir pour Créateur et Providence :
restaure pour eux ta création,
et l'ayant renouvelée, protège-la.

NE REFUSE PAS TA MÉDIATION

Mère de Dieu toujours Vierge,
nous n'avons guère d'audience auprès du Sauveur,
à cause de nos nombreux péchés.
Mère toute pure, ne nous refuse pas ta médiation
auprès de Celui que tu as enfanté.
Il est, en effet, plein de miséricorde
et il a le pouvoir de nous sauver,
puisqu'il a souffert pour notre salut.
Hâte-toi, Seigneur, et préviens-nous par ta tendresse ;
nous sommes à bout de forces.
Aide-nous, efface nos péchés
et délivre-nous à cause de ton nom.

*
**

JE NE PEUX QUE T'ATTENDRE

O Seigneur, je ne sais quoi te demander,
toi seul tu connais mes véritables besoins.
Tu m'aimes plus que je ne puis m'aimer moi-même.
Je n'ose te demander ni croix ni consolation.
Je ne peux que t'attendre.
Mon cœur est ouvert à toi.
Viens à moi et aide-moi par ta miséricorde,
frappe-moi et guéris-moi,
jette-moi à terre et relève-moi.
Je loue en silence tes desseins insondables.
Je m'offre en sacrifice à toi.
Je place toute ma confiance en toi.
Je n'ai d'autre désir que d'accomplir ta volonté.
Enseigne-moi à prier,
prie toi-même en moi.

Revue *Prier* - Décembre 1979

Souvenir à notre Pape Jean-Paul II

La lettre suivante, datée du 15 novembre et signée par le Substitut de la Secrétairerie d'Etat, qui est en contact constant avec le Pape, vient de parvenir à Monseigneur l'Evêque de Coutances :

« Le Saint-Père vous remercie de lui avoir offert et dédié une reproduction en couleurs de la célèbre merveille du Mont Saint-Michel, en votre nom et au nom des cent vingt diocésains de Coutances présents à l'audience générale du 7 novembre. »

« En souhaitant vivement avec vous que ce pèlerinage porte des fruits dans les communautés chrétiennes de votre diocèse, le Pape Jean-Paul II vous renouvelle, ainsi qu'à tous vos fidèles, ses encouragements et sa bénédiction. »

Pour la petite histoire, notons que cette reproduction du Mont Saint-Michel avait été offerte à Monsieur le Curé du Mont, directeur des Pèlerinages, par un aimable commerçant du Mont Saint-Michel.

Les « Annales du Mont Saint-Michel »

106^e année - Paraissant tous les deux mois

Abonnement un an : 25,00 F

Etranger : 30,00 F

Tous les abonnements commencent en janvier

•

Adresse : Monsieur le Directeur des « Annales »
B.P. 1, 50116 Le Mont Saint-Michel
C.C.P. « Annales du Mont Saint-Michel » 4-42 C Rennes

COURRIER DES LECTEURS :

« Ci-joint les honoraires d'une messe d'action de grâces. J'ai grande confiance en saint Michel qui m'a obtenu beaucoup de grâces » (M.B.).

« Je vous envoie le montant de mon abonnement de soutien aux chères « Annales », toujours lues et relues avec un très vif intérêt » (M.M.).

« Depuis la mort de mon mari, je me trouve bien fatiguée. J'ai besoin que saint Michel me protège. J'ai grande confiance, car il m'a obtenu plusieurs grâces ! Je ne pense pas retourner au Mont, je suis si âgée, j'étais pourtant très heureuse d'y aller. Excusez la hardiesse que j'ai de vous écrire, mais on est si content de pouvoir confier ses malheurs, ses ennuis à des personnes à qui on peut parler du fond du cœur » (S.G.).

« Tous les jours, je récite le chapelet de Saint-Michel. Il nous a protégés dans bien des circonstances ; nous lui devons beaucoup » (Mme B.).

« Je profite de cette lettre pour vous dire merci pour la revue « Les Annales » que je lis avec plaisir. Je me sens réconfortée et bien soutenue par saint Michel que je prie tous les jours. Je vais m'efforcer d'ajouter les prières de la neuvaine, chaque mois, en reconnaissance des bienfaits reçus » (Mme A.).

« Ci-joint mon abonnement pour votre belle et intéressante revue » (G.H.).

« J'aime beaucoup me souvenir de votre sanctuaire qu'on sent si bien habité par le Prince des Anges et ses Esprits célestes. Les Anges sont, pour moi, des amis d'une délicatesse et d'une efficacité qui me touchent. Cela ne m'étonne pas que des êtres aussi charmants entr'autres soient sortis des mains du Père. Regardez comme ils ont toujours été là pour rendre service à Notre-Seigneur Jésus-Christ, à sa sainte Mère, à saint Joseph et à... Tobie » (J.R.).

« Je dois la joie de connaître le Mont Saint-Michel à mes chers parents. Que saint Michel les introduise près de Dieu dans le bonheur éternel. C'est à eux que je dois aujourd'hui ma foi » (O.L.).

Vie de l'Œuvre de Saint-Michel

CONSECRATIONS D'ENFANTS

Depuis le 11 novembre 1979, ont été consacrés à Notre-Dame des Anges et à saint Michel :

Gwenaël Guyoux, Uzerche - Stéphane Barthel, Thionville - Michaël Gourlain, Le Havre - Gaëlle, Catherine Obidol, Saint-François - Guylaine Turpin, Saint-François - Aurelia Pinson, Alexandre Chevallier, Sablé - Fabienne, André, Olivier Torcol, Argenteuil - Francine, Alain, Roddy, Andrée Massengo, Brazzaville - Martine Ntinou, Pointe-Noire - Mamba, Kikanda, Kidyanga, Kikibi Banza, Lubumbashi - Muriel, Anne, Pascale, Jean-Paul, Philippe, Hélène, Vincent, Nicolas Bonnechose, Paris - Blandine, Lydie, André, Claudia, Edme Kimfoko, Bacongo - Jeanne Mabouana, Marguerite Kimfoko, Bacongo - Patricia, Françoise Marre, Miellan - Kathia, Serginie Servius, Trinité - Florence, Noëlle Gobeltz, Lille - Aymar, Caséli Ndembo, Peggy, Prisca Milongo, Makelekele - Sidina, Sheildith Osso-Saton, Ntokou - Alain Loko, Andrée Diamouangan, Pointe-Noire - Hermann Mouanguissa, Missafou - Josiane, Léa Mbala, Brazzaville - Gladys, Carine Kimbambé, Pointe-Noire - Rigel Maboundou, Ouenze - Patricia, Céline Marcelpoil, Cunhalt - Nathalie, Chantal, Grégoire Courtois, Nice - Valentina Autin, Saint-Pierre-et-Miquelon - Valérie Lafitte, Marie-Anne Lafitte, Mirande - Irène Loubelo, Mounjali - Eric et Thierry Leroy, Rostrenen - Thérèse Mbélé, Lumumbashi - David Bazebikouéla, Joséphine Kounzila, Karine, Marielle, Nadine Mabandza, Sarreguemines - Armand, Chimène, Marina, Leslie, Brudela Kélélé, Makelekele - Inès Dzoulani, Talangai - Jacky Banguissa, Pointe-Noire - Jean Rochard, Chemillé - Nicolas Claudel, Cholet - Sylvain Farga, Montauban - Cyril Besnard, Conlie - Xavier Monmarché, Joué-les-Tours - Laurence Jaudon, Loches - Aymenc, Lionel, Karine Albane, Fort-de-France - Raphaël, Florent Cecchini, Beurla - Simplicie N'Tsonguela, Brazzaville - Stéphane Mas, Mirande - Lynda Guinel, Rennes - Alexandre Bonnet, Châteaubriant - Frédéric, Astrid, Raphaël, Manoël de Cadaran, Jullouville - Sylvinie, Stimie, Judith, Christian Louniangou, Pointe-Noire - Angèle, Constance Diafouka, Bienvenu Kibaki, Bacongo.

ARCHICONFRÉRIE DE SAINT-MICHEL

Au cours des mois de novembre et décembre 1979, cent quatre vingt quinze adultes se sont faits inscrire sur les registres de l'Archiconfrérie de Saint-Michel.

Adieux à nos chers défunts

Mlle Moinard, Vairé (103 ans) - Mlle Jolivet, Asnières - Mlle Simon, Coin-sur-Seille - Albert Vizé, Nouilly - François-Xavier Gondereau, Saint-Pierre-les-Nemours - Pascal Provost, Meulan - Marie Appavoupoule, Saint-André - Mlle Mahieu, Monthermé - Louis Monchoux, Antony - Angéline Girroy, Ingersheim - Léon Delettre, Vincennes.

« Que saint Michel les introduise dans la lumière et dans la paix de Dieu ! »